

Modification du Nom Commercial

FORMULAIRE M2

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO
accessible en ligne sur CFEnet
Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités
sur la plate-forme Internet
www.cfenet.cci.fr

Le NOM COMMERCIAL est le nom sous lequel l'entreprise exerce son activité et qui la différencie de ses concurrents. A distinguer de l'ENSEIGNE qui est un signe apposé sur un établissement commercial et le distinguant des autres établissements.

POUR LA PERSONNE MORALE

- Extrait k'bis de moins de 3 mois
- Deux procès-verbaux originaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire enregistrés aux impôts
- Deux exemplaires des statuts mis à jour et certifiés conformes par les représentants légaux
- Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales ou copie du texte de l'annonce avec accusé de réception

COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

- ◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :
- 197,48 €
- 8,68 € et 2,20 €

